

Lausanne, le 19 juin 1886

Autor(en): **N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 25

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. -- Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES

du Canton 15 c. } la ligne ou
 de la Suisse 20 c. } son espace.
 de l'Etranger 25 c. }

Lausanne, le 19 juin 1886.

Une dame de notre ville a eu l'obligeance de nous envoyer les lignes suivantes, dans lesquelles nos lecteurs trouveront la description très intéressante d'une cérémonie qui se célèbre chaque année à Etretat, petite ville de la Seine-Inférieure, située sur la Manche.

..... L'an dernier, à la même époque, nous étions à Etretat ensemble et c'était sous un beau soleil brillant que nous apparaissait la coquette petite ville, découverte par Alphonse Karr et dès lors si vite devenue à la mode. Cette année le ciel est couvert, les hautes falaises sont grises, et à leurs pieds roule une mer couleur de plomb à peine ombrée çà et là [d'indigo foncé. De grands nuages sombres courent à l'horizon et le vent souffle bruyamment en passant par le *Trou du chien*.

Pourtant Etretat est en fête. De tout loin un joyeux carillon nous salue, et en débouchant sur la falaise, au dessus de la ville, nous voyons tous les bateaux, tous les canots, toutes les pirogues pavoisés aux trois couleurs, et de tous côtés ces joyeuses couleurs éclatent gaiement dans la verdure des jardins, à l'entrée des villas et parmi les arbres des promenades. Déjà la foule afflue vers la plage, et ce ne sont pas les étrangers, les citadins venus de Rouen ou du Havre qui sont en majorité : non, vous voyez là toutes les jupes campagnardes des environs, aux vives teintes, les coiffes plates en mousseline et tous les habits de cérémonie des hommes de la côte. C'est que c'est aujourd'hui le grand jour d'Etretat, celui où se célèbre la fête la plus solennelle de l'année : *La bénédiction de la mer*.

Vers dix heures, alors que la marée est haute, que ses flots ternes viennent clapoter jusqu'auprès de la quille des canots tirés sur les galets, les cloches sonnent à toute volée. De l'église part un cortège religieux précédé d'un suisse chamarré et imposant. Après lui, des chantres en surplis blancs, des bannières richement brodées, des enfants de chœur, avec leurs jolies robes rouges, semant des fleurs et faisant brûler de l'encens, le clergé d'Etretat en grande pompe, puis la fanfare d'Etretat, la Société des Marins, et enfin, sur deux longues files, les jeunes filles vêtues de blanc et les marins du pays, tête nue, le chapelet à la main,

La procession s'avance vers la grève au son des hymnes et des morceaux de musique religieux. Toute l'assistance est émue, recueillie ; ces rudes

figures à l'expression énergique et fière ont un reflet d'humilité et de foi en venant assister à la cérémonie sacrée.

C'est qu'ils la connaissent de longue date, cette mer chérie qui est leur champ de travail, leur gagne-pain quotidien, leur plus fidèle amie et leur plus cruelle ennemie, trop souvent aussi leur tombeau. Que de fois sont-ils partis gaiement pour leur dure besogne et ont-ils dû lutter contre les courroux subits et les terribles emportements de ces flots toujours changeants. Que de plaintes, que de sanglots, que d'imprécations n'a-t-elle pas entendus, cette mer perfide qui arrache les maris à leurs femmes et qui prend les enfants à leurs mères. Combien n'a-t-elle pas à se reprocher aussi de misères, de deuils, de désespoirs, cette enchanteresse qui fascine l'un après l'autre tous les gars de la contrée, qui leur prend le cœur et leur inspire un si violent amour qu'ils en pâlisent et en dépérissent quand on les éloigne d'elle. Hélas, dans cette foule recueillie, combien en est-il qui ne vivent pas de la mer et qui sentent se réveiller au fond de leur cœur un souvenir poignant qui fait monter une larme à leurs yeux ?

Aussi, lorsque le prêtre grave et solennel s'avance pour prononcer sur cet élément perfide la formule de bénédiction, les genoux fléchissent, les têtes s'inclinent, et il passe sur l'assemblée ce frisson de recueillement qui se produit dans tous les actes grandioses. « Et benedicta sit », oui, qu'elle soit bénie cette mer aux flots changeants qui roule incessamment aux pieds de nos falaises ; qu'elle soit bénie cette mer nourricière qui procure à nos bras un labeur de tous moments ; qu'elle soit bénie cette mer à laquelle chaque jour nous devons disputer notre vie ; qu'elle soit bénie cette immensité qui trop souvent devient notre unique linceuil. « Et benedicta sit », et tandis que le prêtre fait avec l'eau sacrée le signe de la croix sur ces flots qui déjà commencent à se retirer, plus d'une prière silencieuse et ardente monte à Dieu du sein de ce peuple agenouillé, pour des morts ignorés, à tout jamais jetés dans l'immensité, mais toujours là présents, vivants et plus chéris que jamais dans ces pauvres cœurs de femmes dont ils étaient autrefois et la joie et l'orgueil.

« Et benedicta sit », Seigneur vous êtes miséricordieux ! et quelles que soient nos fautes, en raison de ces quelques prières si humbles, si ferventes, si brûlantes d'amour, vous aurez pitié et vous

ne condamnez pas. Que les flots soient doux à tous ces pauvres morts inconnus ; qu'ils bercent mollement leurs tristes corps perdus, et qu'au murmure des vagues sur les galets la paix se fasse aussi peu à peu dans les âmes endolories de ceux qui pleurent, cette paix si douce qui fait que les larmes n'ont plus d'amertume et que le cœur n'a plus de révolte.

Devant ce spectacle, un seul sentiment persiste, celui du recueillement le plus profond qui fait disparaître absolument toutes les taches et toutes les mesquineries.

Mais bientôt la vie reprend ses droits ; une fois la procession finie la foule revient à ses idées journalières. L'existence toute entière du marin est faite de ces contrastes brusques et parfois choquants. La veille on dispute sa vie à la mer avec acharnement, le lendemain on s'enivre d'eau-de-vie et de danses folles. Après la bénédiction de la mer, Etre-tat devient un lieu de fête : les baraques de toutes sortes font retentir leurs appels sonores ; les fifres et les cuivres des cirques chassent les échos des chants d'église et après les pompes du cortège religieux, les marins et les campagnards vont s'émerveiller à l'aspect des costumes pailletés des clowns, des femmes géantes ou des acrobates.

Les guinguettes et les bouchons regorgent ; les jardins s'emplissent de gens attablés qui mangent de bon appétit. Le cidre pétillant délie la langue et appelle les chansons ; partout des plaisanteries, les éclats de voix joyeux, le rire à plein gosier et la gaieté bruyante.

Et tandis que pour rentrer chez nous nous reprenons le chemin de la falaise, nous songeons à ces contrastes bizarres et si naturels, qui procurent en quelques heures un résumé de la vie toute entière et qui peuvent bien, un moment, donner à réfléchir.

Et au pied des falaises, sous ces vastes arcades et ces contreforts gigantesques, qu'un pouvoir invisible semble avoir fouillé en ruines gothiques et fabuleuses, voltigent et tournoient les oiseaux de mer effarouchés à notre approche, tandis que les vagues qui se retirent lentement font entendre leur petit clapotement monotone et discret, et que de loin en loin le vent du large nous apporte une bouffée d'accords criards et discordants.

Etre-tat, le 3 juin 1886.

N.

A ma faux.

Retentis, ô ma faux, sous le marteau sonore !
Ma belle, pour ton bien, subis un peu sa loi ;
Car il faut que demain, levée avant l'aurore,
Les herbes de mon pré se couchent devant toi.

Avant que leur parfum s'envole avec la brise,
Que leur suc nourricier soudain vienne à tarir,
Hâtons-nous, ma fidèle, et vite qu'on s'aiguise.
Toute herbe, bien que verte, est prompt à se flétrir.

Vois, ce soir tout sourit, au ciel et sur la terre :
A peine, dans l'azur, scintillent quelques feux.
Le mercure a monté dans son tube de verre ;
Ma belle, pour demain, la prairie à nous deux.

Tu te plais à noyer dans des flots de rosée,
Il te faut des guérets, tout perlés de ses pleurs.

La rosée est hâtive, et la terre épuisée
Reçoit avant le jour ses présents bienfaiteurs.

Comme elle, sois hâtive, et de plus, sois docile ;
A mon premier appel, obéis et suis-moi !
Pour qui se lève tôt la tâche est plus facile,
Le soleil, en naissant, doit se mirer dans toi.

Tout est prêt : j'ai ma veste à ronde et courte manche ;
Ma meule et son étui couronné de foin vert ;
Ma ceinture de cuir pour le pendre à ma hanche,
Et le panier de jonc, pour porter mon couvert.

Passe, passe, ô ma faux, repasse infatigable ;
Retourne sur tes pas, puis reviens en sifflant ;
Arrondis sur le sol ton arc impitoyable,
Et, souple dans ma main, soutiens bien ton élan.

Coupe la paquerette et la haute héraclée,
Et l'esparcette rouge et l'odorant cerfeuil ;
Et la dent de lion à la feuille effilée,
Et le trèfle surtout, qui des près est l'orgueil.

Avance pas à pas, mesure le carnage ;
Frappe ! entre chaque coup mets un espace égal.
Quand ton fil émoussé lassera ton courage,
Ma meule sera prompt à réparer le mal.

Entends d'ici mugir ma génisse à l'étable ;
Ecoute mes brebis et leurs agneaux bêlant ;
Tu le sais bien, chacun sur toi fonde sa table ;
Ma fidèle, à leurs cris réponds en redoublant.

Oui, je veux que demain ma fourche heureuse entasse
Le fourrage séché dans mes celliers joyeux ;
Et que je puisse dire à mon voisin qui passe :
« J'ai fini le premier, et j'en suis orgueilleux. »

N. GLASSON.

On nous écrit de Lausanne :

« J'ai lu, avec plaisir, dans votre dernier numéro, l'article d'une aimable lectrice, sur quelques mots usités dans le langage de la jeunesse, introuvables dans Littré.

Cet article fait surgir chez moi la question suivante :

« Je suis vieux, car le français que je sais, je l'ai
» appris à l'aide de Noël et Chapsal ; et depuis plus
» de 50 ans, quand je parle des nombres 700 ou 7000
» j'ai toujours dit : *sè cents* ou *sè mille* ; quand quel-
» quefois j'entendais un gros paysan comtois ou
» bourguignon, dire *septe cent francs* ou *septe régi-*
» *ments*, je le plaignais de connaître aussi peu sa
» belle langue.

Cependant, depuis quelques années, j'entends la jeunesse dorée de notre ville s'exprimer de la même manière. Si ces messieurs sont dans le vrai, je m'exécute aussi, malgré la discordance que je trouve dans « cette régiments » mais auparavant, que quelque pédagogue veuille bien me tirer la chose au clair. »

Un journal italien indique comme déterminant une augmentation de volume dans les poires et les pommes le procédé suivant qui, s'il est efficace, serait très facile à mettre en usage. On fait une solution de sulfate de fer vulgairement appelé coupe-rose verte ou vitriol vert, dans la proportion de trois grammes pour un litre d'eau. Pendant que le fruit se développe sur l'arbre, on le mouille avec cette solution au moyen d'une éponge qui en est imbibée.